

PARCOURS INTERPRÉTATIF ET CONSTRUCTION DE SENS : PRÉNOMS ET PARADIGMES IDÉOLOGIQUES EN KABYLIE

Ahmed Boualili
Université M. Mammeri
Tizi-Ouzou

Résumé :

L'acte d'attribution des prénoms semble revêtir une importance ontologique. La Kabylie est pour ainsi dire un terrain plus qu'indiqué pour l'étude de ce phénomène. Pour ce faire, nous avons opté pour un corpus de prénoms d'étudiants inscrits au sein des départements d'amazigh et de français à l'université de Tizi-Ouzou pour déterminer, grâce à une étude dé-ontologique, quelles sont les discours qui président au choix du prénom. Cela s'inscrirait dans des parcours interprétatifs conditionnés par des discours qui auraient conduit l'instance dénommante, travaillée par ces discours, à faire correspondre le triptyque idéologie, choix du prénom et langue d'étude. Notre objectif premier est donc de caractériser cette instance dénommante en dégagant les paradigmes idéologiques sous-jacents à la pratique dénommante.

Mots-clés :

Prénom, parcours interprétatif, sème afférent, sémantique interprétative, instance dénommante.

Abstract :

The first names allocation act seems to be of ontological significance. Kabylia is practically a stated ground for the study of this phenomenon. To do this, we opted for first names of students of Amazigh and French departments at the University of Tizi-Ouzou to determine, through a de-ontological study, what are the speeches govern the choice of the first name. This would be in interpretive trail packed with speeches that could have led the styling authority, worked by these speeches, to match the triptych ideology, choice of name and language of study. Our first goal is to characterize the styling authority by providing the ideological paradigms underlying the styling practice.

Key-words :

first name, interpretive trail, afferent seme, interpretative semantics, styling authority.

Introduction

Nous assistons depuis quelques années à la reconfiguration de la carte anthroponymique de la Kabylie notamment en ce qui concerne les prénoms. En effet, des prénoms jusque-là inconnus ou peu connus apparaissent dans ce champs, tandis que d'autres disparaissent.

Nous voulons à travers cette étude comprendre ce double mouvement en interrogeant un corpus de prénoms constitué à partir de listes d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de licence et en 1^{ère} année de master aux départements de français et d'amazigh de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Nous avons circonscrit ce corpus aux listes des étudiants appartenant à deux tranches d'âge : les étudiants nés entre 1987 et 1990 et ceux qui sont nés entre 1991 et 1995.

Deux facteurs ont déterminé la construction de ce corpus : 1° un facteur temporel marqué par l'année charnière 1991 qui a

institué la «manifestation» de la mouvance islamiste ; 2° un facteur linguistique déterminé par la langue d'apprentissage dans laquelle les étudiants sont investis.

Partant du principe selon lequel le global détermine le local, nous avons jugé cet échantillon représentatif des tendances actuelles en matière de dénomination individuelle. Notre objectif sera donc de comprendre et dégager les paradigmes idéologiques sous-jacents à cette pratique pour *in fine* reconstituer la situation dénomminative en caractérisant l'instance dénommante et l'aire spatio-géographique.

Nous avons donc voulu croiser ces deux facteurs pour pouvoir répondre à la problématique suivante : quels sont les paradigmes idéologiques dans lesquels s'inscrivent les prénoms ? Les bouleversements politiques de 1991 ont-ils un impact sur la situation dénomminative ? Y a-t-il une covariance entre département d'inscription et choix de prénoms ? Cette covariance définit-elle l'instance dénommante ?

Nous émettons les hypothèses suivantes :

- 1° Le choix du prénom déterminerait l'instance dénommante.
- 2° Ceci expliquant cela, l'inscription de l'étudiant dans tel département serait inscrite dans le sémantisme de son prénom ;
- 3° La situation dénomminative serait définie par des paradigmes idéologiques.

Pour vérifier ces hypothèses et répondre à la problématique, nous nous appuyons sur la sémantique interprétative telle que développée par François Rastier. Après un rappel de la place du nom propre dans cette théorie, nous procéderons tout d'abord à un classement thématique des prénoms relevés. Nous identifierons ensuite les isotopies sémantiques déterminant le choix des prénoms. Enfin, nous reconstituerons

les paradigmes idéologiques sous-tendant l'attribution des prénoms.

I. Théorie du nom propre¹

Plusieurs théories du nom propre ont été construites sur un postulat selon lequel le nom propre serait différent des autres catégories du discours. C'est sans doute pour cette raison que les sciences du langage se sont peu occupées de cette catégorie qui va acquérir ses lettres de noblesse en logique.

La grammaire a de tout temps considéré le nom propre comme à la source de tout savoir et lui a réservé une place particulière. Il était le nom authentique, l'*onoma kurion* qui a été traduit en latin par l'expression *nomen proprium*. Mais qu'en est-il en linguistique ?

Bien que le nom propre ait été abordé dès les premiers traités de grammaire occidentale qui le qualifiaient d'«authentique», il demeure néanmoins le «parent pauvre» (Molino, 1982) de la linguistique moderne.

Même si la grammaire historique et comparative a instauré une tradition onomastique, le nom propre n'était étudié que pour son aspect étymologique. En effet, cette approche pouvait rendre compte des différents changements phonétiques.

Saussure ne fait qu'une brève allusion au nom propre lorsqu'il aborde l'analogie :

«Les seules formes sur lesquelles l'analogie n'ait aucune prise sont naturellement les mots isolés tels que les noms propres, spécialement les noms de lieux qui ne permettent

1. Certains passages de ce préambule théorique ont été utilisés dans nos travaux antérieurs. Nous avons jugé pertinents de les reprendre pour le revoir à la lumière de la sémantique interprétative.

aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments» (1967 : 237)

En somme, l'étude du nom propre n'a guère évolué au sein de la linguistique. Ainsi Molino s'interroge-t-il sur la possibilité de faire une «*analyse structurale ou générative des noms propres*» (1982 : 5)

Au moment où l'on s'attendait à un réel intérêt pour le nom propre de la part de la linguistique moderne – puisqu'il fait partie de la langue –, c'est du côté de la logique que des développements sont apparus. Effectivement, avec Frege et Russel, mais aussi Mill et Kripke, le nom propre est devenu un problème logico-philosophique.

C'est à juste titre que le nom propre pose le problème de la référence au réel qui est une question majeure de la philosophie et de la logique modernes. Comment ce débat autour du nom propre s'est-il présenté ? «*Le débat autour du nom propre du point de vue logique*, répond Nogues, *s'oriente entre deux pôles qui s'affrontent autour de ce qui serait une dénotation avec ou sans connotation*» (1992 : 25)

Quoi qu'il en soit, l'étude du nom propre a été menée par les logiciens essentiellement parce qu'il appartient à une catégorie «spéciale». À ce titre Vaxélaire est critique :

«Le nom propre est perçu différemment des autres catégories de mots, aussi bien par les non-spécialistes («il a toujours une majuscule», «il n'a pas d'orthographe») que les spécialistes («il n'a pas le même comportement syntaxique que les noms communs», «il ne relève pas de la langue» (2007 : 1)

Ainsi des mythes anciens et modernes (Vaxélaire, 2007) se sont-ils constitués autour du nom propre.

1. Préjugés sur le nom propre

L'intérêt suscité par le nom propre a toujours existé : «[...] *La problématique est ancestrale : les bâtisseurs de la tour de Babel sont punis parce qu'ils voulaient, d'après la traduction de la Bible par Chouraqui, «se faire un nom».* (Vaxélaire, 2007 : 2)

Les religions monothéistes accordent une place importante au nom propre eu égard aux multiples références que nous trouvons par exemple dans le Coran à commencer par le nom de Dieu. À ce sujet, Maha Hammad signale que

«Les croyants sont invités à invoquer le Seigneur en l'appelant de noms multiples disséminés dans le livre sacré (le Coran), noms collectés, décomptés. On en trouve 99, le centième, le nom suprême restant inconnu ou étant n'importe lequel des 99, ou bien «huwa» (=Lui) ou encore Allah, de Elohim, ou encore «les lettres mystérieuses, lumineuses» qui se trouvent au début de certaines sourates. Il en existe 7.» (1992 : 165)

Cette place prépondérante du nom propre, nous la retrouvons «*dans toutes les civilisations antiques ou primitives, [où] le nom est en quelque sorte l'ombre de l'homme, une partie essentielle au même titre que les membres du corps : les Égyptiens s'attaquaient ainsi à leurs ennemis en détruisant durant des rituels des poteries qui portaient leur nom*» (Vaxélaire, 2007 : 2)

Un autre préjugé consiste à différencier le nom propre des autres mots de la langue. Certains lui attribuent seulement un signifiant et lui nient un signifié, dans le sens où il est relié directement à son référent.

La pureté du nom propre est un autre cliché développé par certains auteurs dont fait partie Gardiner. Ce dernier, après avoir divisé les noms propres en noms propres incarnés (Aristote, Napoléon) et désincarnés (Dupont, Luc), crée la catégorie des «noms purs».

Le concept de la pureté du nom propre est très répandu. Une conception due, selon Vaxélaire, à la confusion entre sens et étymologie.

Après avoir battu en brèche les mythes sous-jacents à la notion de nom propre, Vaxélaire se demande comment intégrer le nom propre, notion d'origine logique, à la linguistique ? Il pense que c'est l'ontologie qui exclut le nom propre de la langue. Il va alors opter pour une démarche déontologique en linguistique. Pour y arriver, il critique les théories logiciennes.

2. Théorie descriptiviste (Russel/frege)

Russel définit le nom propre comme pouvant désigner des choses particulières. Ainsi, pour lui, *«Socrate n'est pas un nom propre, il l'a été, ne l'est plus en tant que pour nous il évoque le maître Platon, celui qui a bu la ciguë, etc., en devenant un terme descriptif le mot Socrate a cessé d'être un nom propre»* (Nogues, 1992 : 25).

C'est ainsi qu'il introduit le concept de *«description définie»* qui *«est une expression qui peut, sans modification de sa signification, être paraphrasé en une expression de la forme : l'objet x qui possède la particularité p»* (Molino, 1982 : 13)

Concernant Russel, Vaxélaire note que pour lui, les noms propres *«sont [...] inutiles, car l'expression d'une certaine métaphysique (il parle à leur sujet de "fantômes de substances")»* (2007 : 13).

Quant à Frege, il soutient que tout mot peut être un nom propre ; à cet effet, le nom commun n'existerait pas. Il souligne que le nom n'a de signification que dans une proposition et non à l'état isolé¹.

1. Nous retrouvons la même conception chez Wittgenstein qui pense que le nom propre n'acquiert une valeur référentielle que dans un « jeu de langage » et chez Francis Jacques, dans ses Dialogiques, pour qui le nom propre

Il distingue enfin entre sens et référence. Les noms propres sont non seulement dotés d'une référence, mais aussi de sens. Il distingue les noms qui renvoient aux objets du monde réel, et les noms fictionnels comme Ulysse ou le père Noël qui ne sont dotés que d'un sens, c'est leur façon d'exister, en l'absence d'une référence réelle. Le sens du nom propre devient une évidence, voire même nécessaire. (Cislaru, 2005)

3. Théorie de l'absence de sens référence directe (Mill/Kripke)

Dans cette théorie, le nom propre renvoie directement à l'objet qu'il désigne, sans passer par un sens. Pour Mill, le nom propre est une étiquette de l'être et ne dit rien de l'objet. Autrement dit, il dénote un individu sans autre référence.

Kripke, qui prône le retour aux thèses de Mill et qui soutient la référence pure du nom propre, qualifie celui-ci de «désignateur rigide». Il dit, en substance, qu'un nom propre ne saurait être réduit à une description définie car celle-ci, même si elle permet de reconnaître un individu, ne peut désigner cet individu de façon continue, tandis que le nom, lui, est indépendant de toute modification temporelle, spatiale ou personnelle.

Il nie donc au nom propre toute motivation. Il s'oppose, ainsi, à toute explication en termes descriptivistes et avance que la reconnaissance référentielle est assurée par un lien causal : suite à un acte de baptême, durant lequel, l'objet se voit doté d'un nom, par conséquent un lien référentiel s'instaure entre l'objet désigné et le nom.

Ce lien se transmettra aux autres locuteurs par le biais des emplois du nom. Le nom ainsi relié au référent par un lien causal

n'obtient sa valeur coréférentielle que dans un «interacte de communication».

n'est rien d'autre qu'un désignateur rigide, dans la mesure où le nom renvoie au même objet, et ce dans tous les mondes possibles, importe peu les aspects sous lesquels l'objet a été imaginé. (Cislaru, 2005)

4. Nom propre et anthropologie

Par ailleurs, les anthropologues s'intéressent également aux noms propres car ils participent à la classification sociale. Lévi-Strauss affirme que *«le nom est universel et, dans toutes les sociétés, sert à signifier, à identifier et à classer»* (Akin S., 1999 : 37) Pour plusieurs raisons, le nom propre est indispensable et n'est jamais dépourvu de sens :

- la nomination fait entrer dans l'ordre symbolique et social ;
- le nom fait partie d'un «capital symbolique» partagé par les membres d'une société ;
- la nomination est l'enjeu d'un pouvoir et d'une maîtrise ;
- il y a un rapport entre le nom et l'individu basé sur des croyances imaginaires ;
- le nom est un marqueur généalogique et territorial. La nomination remplit une fonction d'identification répartie sur l'adresse et la référence ;
- le nom assure pour l'individu, à la fois, l'identité personnelle et la conscience d'appartenance tant à une lignée qu'à une communauté. (Cf. «Nom», In Encyclopaedia Universalis, France, S. A., 1999)

5. Nom propre et psychanalyse

Enfin, en psychanalyse, le nom propre a été révélé par l'expression lacanienne de «Nom du Père» qui, elle-même, répond à l'expression freudienne de «Père primitif».

Elle *«est destinée à désigner le signifiant qui, préexistant à tous les*

autres, rend possible toute mutation du réel en signifiant. Il est le support de la fonction symbolique et équivaut au nom de la Loi.» («Nom», 1999 : 14)

Il n'a pas pour fonction première l'usage social. Selon Lacan, cité par Nusinovici, il n'a nul besoin d'être une marque particulière : *«sa fonction est de désigner la marque, qu'on appelle celle-ci mort [...] ou castration.»* (1992 : 101)

Le nom propre, donc, fait trou dans l'Un par la castration car *«l'effet de nomination [...] est un effet d'interpellation – très précisément, d'interruption de la contemplation de son image propre par le jeune enfant dans le miroir.»* («Nom» : 13)

Dans le domaine algérien, nous assistons depuis quelques décennies à un regain d'intérêt certain pour le nom propre. Sans revenir sur tous les travaux qui ont caractérisé les études consacrées au nom propre, nous signalons quelques travaux.

Yermeche (2002, 2004, 2005, 2009), Chériguen (1993), Benramdane (2005) font office de pionniers dans l'étude du nom propre. Toutefois, leurs approches, même si elles ont le mérite de se détacher de la logique, sont inscrites en linguistique structurale conjuguées à la sociologie, l'anthropologie ou encore la géographie. C'est plus dans une perspective pluridisciplinaire qu'interdisciplinaire que leurs études sont menées. Par ailleurs, et c'est là peut-être où se situe leur point faible, elles demeurent profondément ontologiques en ce sens qu'elles considèrent le nom propre comme appartenant à une supercatégorie.

Les travaux de Ch. Sini sur le prénom semblent instituer une rupture dans ce paradigme notamment en inscrivant le nom propre dans le paradigme praxématique de la production de sens. Pour notre part, nos premiers travaux (2004, 2012) s'inscrivent également dans la perspective ontologique que nous

remettons en cause aujourd'hui grâce aux apports de la sémantique interprétative¹.

6. Nom propre et sémantique interprétative : une conception dé-ontologique

Rastier s'oppose aux théories réalistes, notamment onomastique (Duteil-Mougel, 2004), qui considèrent le nom comme le mot par excellence. L'origine de cette thèse, soutient Rastier, remonte à la Grèce antique : «[...] tous les mots étaient appelés des noms (*onoma*), car il n'existait pas d'autres façons de les désigner.» (1990 : 29)

Rastier poursuit en faisant remarquer que *«la philosophie du langage est d'abord une réflexion sur les noms et sur leur origine (tout le Cratyle en témoigne). Aussi elle engage [sic] à concevoir la langue comme une nomenclature, ce qui a certainement entravé le développement d'une linguistique scientifique.»* (1990 : 31-32)

Le nom propre est donc à considérer comme un signe parmi les autres signes linguistiques :

«Le nom propre est un signe linguistique comme le nom commun, et il relève en cela de la linguistique. Mais le processus de la nomination, la dénomination elle-même et le fonctionnement du nom propre sont liés à bien des facteurs extralinguistiques qui l'ancrent à la réalité et font toute sa particularité.» (Billy, P.-H. 1993 : 3)

Il peut par conséquent être soumis à l'analyse linguistique :

«Le nom propre n'est pas un signe sans signifié, il n'est pas vide de sens comme il n'a pas plus de sens (Bréal) que le nom commun et ne peut être considéré différemment. Le

1. Dans ce domaine, il y a lieu de signaler l'excellente thèse de Louis Hébert sur le nom propre. (Cf. bibliographie)

nom propre n'a rien de magique, il peut être analysé linguistiquement, qu'il ait été créé pour un être humain, un lieu, une entreprise ou un personnage de fiction» (Vaxélaire, 2007 : 14)

C'est la conception même de Rastier qui, en critiquant les théories logiciennes et les tendances "référentialistes", parle d'un sens différentiel, où le sens ne se donne pas, mais se construit.

Ce sens peut être révélé par une analyse des unités dans l'interaction entre sèmes inhérents et sèmes afférents. Cette interaction que met en lumière l'interprétation des unités lexicales dans le contexte linguistique et l'entour (le contexte situationnel et les conditions historiques de la production et l'interprétation des textes).

Sens et signification / contexte et entour

La sémantique interprétative se donne pour objectif la description de deux types de contenus : 1° la signification déterminée dans la terminologie rastienne par les sèmes inhérents ; et 2° le sens qui, lui, est constitué des sèmes inhérents et afférents actualisés dans le discours. Le sens se construit dans son interaction avec le contexte et la situation ou l'entour. (Cf. Hébert, L. 2004 : 43).

Ces deux paramètres sont à distinguer : Rastier soutient que le contexte d' *«une unité sémantique [est] l'ensemble des unités qui ont une incidence sur elle (contexte actif), et sur lequel elle a une incidence (contexte passif). [Il] connaît autant de zones de localité qu'il y a de paliers de complexité. Au palier supérieur, le contexte se confond avec la totalité du texte.»* (2001 : 298).

Alors que l'entour relève d'éléments sémiotiques propres à toute langue et est considéré comme le contexte non linguisti-

que, et englobe les conditions historiques. Dans notre corpus, nous faisons référence à certaines conditions historiques que nous avons prises comme facteur dans la construction de ce corpus.

Rappelons que celui-ci est constitué d'unités lexicales ou lexèmes. Sachant que l'interprétation sémantique s'effectue sur trois plans : macro-sémantique, méso-sémantique et micro-sémantique, déterminés par des sèmes macro-génériques, méso-génériques et micro-génériques, nous nous bornerons au palier micro-sémantique car c'est le palier où le parcours interprétatif est le plus révélateur des isotopies sémantiques grâce aux sèmes spécifiques.

Le palier micro-sémantique concerne donc les sèmes spécifiques qui sont reliés au morphème¹ et à la lexie².

Types de sèmes

Partant des apports de la sémantique cognitive, Rastier soutient que les sèmes sont repérables en prenant en considération des éléments d'ordre herméneutique³. Le sens d'une unité lexicale ne lui est pas intrinsèque, mais construit dans un processus ou parcours interprétatif : *«le sens d'un mot se définit non par rapport à ses autres sens, mais par rapport au sens des mots voisins, aussi bien*

1. Signe linguistique minimal.

2. Composé de morphèmes intégrés réalisant l'unité de signification. C'est une unité fonctionnelle, vraisemblablement mémorisée en compétence. (Rastier, 2005)

3. Herméneutique : théorie de l'interprétation des textes. Issue historiquement de la tâche d'établissement des textes anciens, l'herméneutique philologique établit le sens des textes, en tant qu'il dépend de la situation historique dans laquelle ils ont été produits. Quant à l'herméneutique philosophique, indépendante de la linguistique, elle cherche à déterminer les conditions transcendantales de toute interprétation. (Duteil-Mougel, 2004)

dans l'ordre paradigmatique que dans l'ordre syntagmatique» (Rastier et al. 1994 : 46)

La sémantique différentielle permet ainsi de constituer le sémantisme d'une unité lexicale. Ce sémantisme est composé de sèmes inhérents et sèmes afférents. Ceux-ci ne sont pas définis par la référence¹ (sémantique de la dénotation), ni par l'inférence² : ils ne sont pas des atomes conceptuels indépendants des langues. (Cf. Rastier, 2005).

Conjuguant ces deux paradigmes, la référence et l'inférence, la sémantique différentielle ou interprétative permet le repérage de la nature et du nombre des composants d'un sémème³, de manière directe, grâce à la nature et au nombre des autres sémèmes appartenant à la même classe de définition. (Cf. Rastier, 2001 : 141-146).

Sèmes spécifiques et sèmes génériques

La sémantique différentielle inscrit l'interprétation dans un ordre linguistique loin de l'ontologie dans laquelle s'est embourbée l'onomastique qui s'est longtemps appuyée sur l'analyse référentielle. Cette dernière ne décrit le nom propre que dans son rapport à son référent ignorant ainsi les sèmes et les relations syntagmatiques et paradigmatiques qu'ils entretiennent au sein de la même classe ou taxème. Les sèmes, qui sont des éléments de définition et non des descriptions ou qualités du référent, sont de deux ordres : spécifique et générique.

-
1. La sémantique référentielle donne peu de place à l'ordre linguistique.
 2. La sémantique inférentielle ne s'intéresse qu'au concept ignorant la valeur oppositive ou différentielle des unités lexicales.
 3. Contenu d'un morphème.

a) le sème spécifique est l'élément du sémantème¹ qui assure l'opposition d'un sémème à un ou plusieurs sémèmes de son taxème.

Exemple² :

«Ouarda» s'oppose à «Yassamine» par le sème /épineux/.

b) le sème générique : élément du classème³ qui permet de rapprocher deux ou plusieurs sémèmes voisins, par rapport à une classe plus générale.

Exemple :

«Ouarda» et «Djedjiga» appartiennent au même classème, celui des fleurs.

Comme signalé plus haut, les sèmes génériques se subdivisent en sèmes micro-, méso- et macro-génériques quand ils signalent respectivement l'appartenance d'un sémème à un taxème, un domaine, une dimension. Il y a lieu de signaler que les épithètes générique ou spécifique ne s'appliquent pas dans l'absolu à un sème⁴.

Sèmes inhérents et sèmes afférents

Les sèmes génériques ou spécifiques peuvent avoir deux statuts distincts : l'inhérence et l'afférence. Les sèmes inhérents sont indissociables du sémème-type. Ils définissent ce dernier,

1. Le sémantème est l'ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème.

2. Tous les exemples sont tirés du corpus.

3. Le classème est l'ensemble des sèmes génériques d'un sémème.

4. «La distinction entre sèmes génériques et spécifiques est doublement relative : d'une part, un sème qui a le statut de trait générique dans un sémème peut revêtir celui de spécifique dans un autre ; d'autre part, cette distinction dépend évidemment de la définition des classes, qui peut varier avec le corpus, comme avec les objectifs de la description». (Rastier : 2005)

et ils sont hérités par défaut dans le sémème-occurrence, si le contexte n'y contredit pas. Exemple : /végétal/ pour «Yasmine».

Il y a deux types de sèmes afférents, les sèmes afférents socialement normés et les sèmes afférents contextuels. Les premiers sont associés au sémème-type mais ils sont dépourvus du caractère définitoire des sèmes inhérents ; et ils ne sont pas hérités par défaut, mais leur actualisation dépend des instructions contextuelles. Le sème /beauté/, par exemple, est afférent au sémème-type «fleur».

Alors que les sèmes afférents contextuels sont disséminés par le contexte. Dans l'exemple suivant, la rose est la reine des fleurs, le sème /royauté/ est afférent par le contexte au sémème «rose».

À noter que la sémantique interprétative utilise les notations suivantes pour distinguer «signe», signifiant, «signifié» (ou «sémème»), /sème/, /isotopie/, //classe sémantique//, //réécriture//.

Pour le sémème «Thafsouth», par exemple, nous distinguons :

- le signifiant th-a-f-s-ou-th,
- le signifié «printemps»,
- les sèmes /inanimé/, /germination/, /revendication berbère/
- la classe sémantique //saison// à laquelle appartiennent également «été», «hiver» et «automne»,
- la réécriture //le printemps est la saison des révoltes//

II. Les prénoms : parcours interprétatifs

1. Analyse sémantique

L'exploration du corpus révèle une difficulté réelle à classer les prénoms en recourant à la sémantique référentielle. Nous

Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et...

avons néanmoins classé conventionnellement les prénoms relevés dans quatre thématiques. Il s'agit de prénoms :

- d'origine musulmane et/ou orientale,
- de tradition kabyle,
- revendicatifs,
- et d'origine occidentale.

Les tableaux qui suivent rendent compte de cette distribution thématique.

**Prénoms relevés au département de langue et cultures amazighes/
Naissance 1987-1990**

D'origine musulmane et/ou orientale		De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Akila	Nourredine	Arezki	Jugurtha	Lynda
Akila	Rachida	Dhrifa	Kahina	Lynda
Amina	Radia	Laïd	Tinhinane	
Chafia	Razika	Mohand Saïd		
Dalila	Saïda	Ouiza		
Fariza	Saïda	Taous		
Fatiha	Samia	Tassadit		
Hakim	Samir	Tassadit		
Hakima	Samira	Zehoua		
Hayet	Sassia			
Lyes	Siham			
Maghnia	Souad			
Malika	Zina			
Nawel				

**Prénoms relevés au département de langue et culture
amazighes/naissance 1991-1995**

D'origine musulmane et/ou orientale		De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Asma		Arezki	Dihia	Lydia

Assia	Brahim	Kahina	Lydia Ourdia
Aziz	Faroudja		Lydia
Fatiha	Hassina		Lynda
Hayat	Karima		Lynda
Houda	Mokrane		Mélissa
Lila	Nadia		
Lydia Ourdia	Tassadit		
Lyes			
Mahdia			
Nabila			
Nacera			
Nadir			
Noura			
Zahia			
Zahia			
Chahinaze			

Prénoms relevés au département de français/naissance 1987-1990

D'origine musulmane et/ou orientale	De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Amel	Ahmed	Kahina	Anaïs
Azdine	Ali	Kahina	Celia
Fairouz	Amara	Lahlou	Lynda
Farid	Baya	Thafsouth	Sabrina
Fatiha	Fazia	Yougourtha	Sabrina
Hasni	Ferroudja		
Hassiba	Ouerdia		
Hayet	Sadia		
Malek			
Malika			
Mehdi			
Naoual			
Nassima			

Parcours interprétatif et construction de sens : prénoms et...

Nawel			
Sabiha			
Saliha			
Saliha			
Samira			
Warda			
Wassila			
Zahia			
Zinia			

Prénoms relevés au département de français/naissance 1991-1995

D'origine musulmane et/ou orientale	De tradition kabyle	Revendicatifs	D'origine occidentale
Azeddine	Fatma	Dihya	Kathia
Karima	Ghania	Kenza	Lydia
Noureddine	Mohand Amkrane	Massinissa	Lynda
Ourida	Ouardia	Tanina	Sabrina
Samir	Rabah	Tanina	Sabrina
Samira	Ramdane	Tinhinane	Sara
Siham			Sylia
Yassamine			
Yassinia			

Il ressort de cette classification certains problèmes dont le plus important est le fait que certains prénoms puissent appartenir à différentes classes. Ainsi un prénom comme Fatma, d'origine musulmane, est-il classé dans la rubrique tradition kabyle. C'est là l'une des limites de la sémantique référentielle que nous dépasserons grâce à la sémantique interprétative ou différentielle. Revenons donc sur cette classification à travers l'étude des sèmes afférents.

2. Les paradigmes idéologiques

Les prénoms de tradition kabyle

Les prénoms de ce paradigme rendent compte d'un besoin que nous retrouvons dans la pratique dénomminative commune à toute instance dénommante, à savoir perpétuer la mémoire de l'ancêtre à travers le nom. Ce besoin se ressent car dans l'imaginaire collectif le (pré)nom constitue le garant du maintien d'une relation entre vivants et «ceux qui sont partis». Dans la culture kabyle, on dit du mort qu'il est tout simplement parti comme s'il pouvait revenir. D'ailleurs, les «morts» et les vivants se côtoient et partagent les mêmes espaces de vie (Cf. Mouloud Feraoun).

Toutefois l'interprétation de ces prénoms rend compte de sens dépassant cette visée symbolique. Examinons quelques exemples :

Le sémème «Ferroudja» est constitué comme suit :

- le signifiant : f-e-r-ou-dj-a
- le signifié : «perdreau»
- le sème afférent : /francophone/ qui caractériserait l'instance dénommante à travers l'emploi du phonème [e] et le dédoublement de la lettre -r-.

En revanche, le sémème «Faroudja» contiendra le sème afférent /kabyle/ par l'emploi du phonème [a] et en raison bien entendu du signifié kabyle «perdreau».

Enfin, nous signalons que le premier sémème a été relevé parmi les prénoms du département de français, alors que le second a été signalé dans le département de langue et culture amazighes.

Les prénoms de tradition musulmane et/ou d'origine orientale

Dès les années quatre-vingt-dix, une frénésie s'est emparée

des parents – des pères ?- qui voudrait n'utiliser que des prénoms à consonance musulmane, voire islamiste car le premier paradigme idéologique n'exclut pas la première caractéristique. En effet, parmi les prénoms dits traditionnels, beaucoup sont d'origine musulmane. Quels sont donc les prénoms de ce paradigme ? Ce sont essentiellement des prénoms qui font référence à l'au-delà, au paradis et à l'âge d'or de l'Islam, l'époque des conquêtes et des premières guerres contre les mécréants mais aussi des guerres actuelles. Ce sont donc des prénoms qui permettent de laver l'affront d'une humiliation ressentie par toute la «nation» islamique.

Cependant, notre corpus ne révèle pas ce paradigme idéologique, notamment dans sa tendance extrémiste. Au contraire, nous relevons des sémèmes qui transgressent certaines recommandations comme celle d'adjoindre le morphème «Abd» aux noms théophores, ou noms de Dieu – «Aziz», «Hakim» – ou le morphème «eddine» à certaines qualités divines. Pis encore, des prénoms féminins ont été créés à partir des noms de Dieu comme «Razika», «Karima» ou «Nacera». Comment interpréter cette transgression ?

Elle est à rattacher à plusieurs parcours interprétatifs fondés sur divers intertextes. Il y a lieu tout d'abord de penser que donner un prénom issu de l'idéologie islamiste pouvait être interprété comme signe d'allégeance à cette idéologie. Sachant que durant cette période après 1991, la suspicion était générale, il était donc dangereux de s'inscrire dans ce paradigme.

Ensuite, découlant de ce premier parcours, ne pas donner ce genre de prénoms était une forme de résistance. En cette période de trouble, l'ennemi était identifié, l'islamisme politique était pointé du doigt. En ce genre de circonstance, nous n'avons jamais été aussi libres, dixit Sartre. Il serait intéressant d'élargir le corpus aux années deux mille où la concorde civile ayant

consacré la victoire de cette mouvance a permis aux prénoms «islamistes» d'avoir le vent en poupe.

Enfin, en l'absence d'une historiographie de l'islam et surtout d'une classe moyenne instruite capable d'assimiler cette historiographie, seuls les noms de Dieu et de prophètes étaient connus ; la transgression serait donc due aussi bien à cette méconnaissance qu'à un lien particulier à l'islam qui caractériserait les peuples d'Afrique du Nord (Cf. Chériguen, 1993 : 65)

Quant aux prénoms d'origine orientale, ils sont nombreux dans le corpus. Étudions le sémantème d'un en particulier, «Warda» par opposition à d'autres du même classème //fleur//.

a) «Warda»/ «Ouardia» / «Ourida»

«Warda» : sèmes afférents : /beauté, modernité, Égypte/

«Ouardia», «Ourida» : sèmes afférents : /beauté, tradition, Kabylie/

Le sème /modernité/ et caractère régional, voire international du sème /Égypte/ vont faire que ce sémème soit plus présent dans le corpus que les deux autres.

b) «Warda»/ «Ouarda» : le signifiant –w- introduit un sème afférent /anglais/, alors que le signifiant –ou- convoque un sème afférent /français/. Dans cette opposition le premier sème l'emporte sur le second du fait même que ces deux langues sont hiérarchisées dans cet ordre.

En outre, ces deux sèmes définissent l'instance dénommante.

c) «Warda»/ «Djedjiga» : à ces sémèmes sont afférents respectivement les sèmes /modernité/ et /tradition/. À ces deux sèmes s'ajoute le sème /supériorité/ afférent actualisé en contexte au premier sémème dans //rose, reine des fleurs//.

En sus de la molécule sémique¹ /modernité+international/ qui

1. Ensemble d'au moins de sèmes.

donne l'avantage à l'apparition du sémème «Warda», celui-ci est médiatisé dans le contexte //Warda, l'Algérienne// qui efface tous les autres contextes et par conséquent tous les sèmes afférents positifs aux autres sémèmes du même classème.

Les prénoms «berbères» ou revendicatifs

À partir des années quatre-vingts, ce genre de prénoms va foisonner témoignant d'une forte revendication identitaire. Ces prénoms renvoient à une vision panégyrique d'un passé glorieux où les premiers porteurs maintenaient la dragée haute aux différents conquérants, Romains ou Arabes. Ils constituent un symbole fort inscrivant l'identité kabyle représentée par les prénoms traditionnels dans une identité «nationale», voire régionale symbolisée par tamazgha et soutenue par le discours dit berbériste des mouvements culturels berbères ou du congrès mondial amazigh.

Toutefois, pourquoi certains prénoms de ces ancêtres souvent fantasmés apparaissent et pas d'autres ? Ainsi les sémèmes «Jugurtha», «Massinissa», «Tinhinane», «Dihia», «Kahina» sont-ils prépondérants alors que les sémèmes «Juba», «Syphax», «Ptolémée» ou «Bucchus» sont absents du corpus.

L'analyse sémique de ces sémèmes montre que les premiers partagent le sème /victoire/, tandis que dans les seconds, ce sème est absent. Par ailleurs, concernant les sémèmes «Juba», //roi savant// et «Syphax», //roi sage//, les sèmes afférents actualisés sont /savoir/ et /sagesse/ ; sèmes dévalorisés en comparaison avec le sème /guerrier/ qui, lui, est afférent à «Jugurtha» ou «Dihia». Cette dévalorisation rend compte du système de valeurs en vigueur dans la société algérienne, en général, et kabyle, en particulier, où la force et par conséquent la violence est dominante, voire ancestrale¹.

1. Cf. Nacib, Y. 1994 : «Anthropologie de la violence», In *Confluences*, n°11,

D'autres rapprochements peuvent être examinés.

Comparons les sémèmes «Jugurtha» et «Yougourtha». En sus du sème afférent /guerrier/ contenu dans les deux sémèmes que nous avons signalé plus haut, nous retrouvons deux sèmes spécifiques qui les distinguent : /francophone/ et /kabyle/. Contrairement aux sémèmes «Ferroudja» et «Faroudja», ce n'est pas le département d'inscription des porteurs de ces prénoms qui est déterminant mais plutôt la période à laquelle apparaît le second sémème.

En effet, le sémème «Yougourtha» apparaît dans la deuxième période considérée, à savoir 1991-1995. Cela témoigne de la conscience de l'instance dénommante du fait que le signifiant permet deux parcours interprétatifs différents. Sinon, la situation dénomminative a changé durant cette période marquée par la montée des islamistes desquels il fallait se distinguer non en se rapprochant de la France mais en s'arrimant aux «symboles» de l'Algérie.

Considérons les sémèmes «Dihia» et «Kahina». Le premier n'apparaît dans notre corpus qu'à partir de 1991. Signalons que ces deux sémèmes partagent le même sème afférent normé /reine berbère/. Comme pour «Yougourtha», «Dihia» vient remplacer «Kahina» pour marquer la prise de conscience de l'instance dénommante qui va s'écarter du signifiant du dominant pour revendiquer son propre signifiant.

En effet, le signifiant k-a-h-i-n-a a été utilisé par les Arabes pour désigner la reine berbère qui portait le (pré)nom Dihia. Ainsi en réaction au discours ou syntagme //Dihia a été désigné ou appelé Kahina par les Arabes//, l'instance dénommante va substituer au second le premier élément. Pourquoi ?

Alger ; Ghezali, S. 1994 : « L'archéologie de la violence », In *La Nation*, Alger, n° 62, 9-15 mars.

L'analyse sémique montre ce qui suit :

«Kahina» : /arabe/

«Dihia» : /berbère/

«arabe» : /négatif, étranger/, /meurtrier/ car //il a tué la reine berbère//.

«berbère» : /positif, autochtone/, /victime/ du conquérant.

Les prénoms d'origine occidentale

Dans le sillage des bouleversements qu'a connus l'Algérie durant les années quatre-vingt-dix, l'État Civil a connu une période de fluctuation pendant laquelle la nomenclature des prénoms imposés par l'État a été transgressée. On a vu alors foisonner des prénoms de tous bords absents de cette nomenclature. Parmi ces prénoms, nous citerons ceux qui sont d'origine étrangère, occidentale en particulier. Dans notre corpus, ces prénoms partagent un sème spécifique commun : /féminin/. Pourquoi ces prénoms sont tous féminin dans notre corpus ?

Plusieurs parcours interprétatifs peuvent être suivis pour répondre à cette question.

Tout d'abord, le sème afférent /objet/ va être dépassé ; ces prénoms permettent à la femme de quitter son statut d'inférieur dans lequel elle était enfermée. En effet, dans la catégorie des prénoms traditionnels, aucun prénom masculin ne contient le sème afférent /objet/ contrairement aux prénoms féminins où, par exemple, les sémèmes «Warda», «Nassima», «Ourida», «Yassamine», «Ouiza» ou «Kenza» le contiennent. Cette isotopie sémique rend compte du statut d'objet réservé à la femme que les sémèmes étrangers vont désagréger. Ensuite, le sème /anonyme/ et/ou /occidental/ permet à la femme de prétendre à plus de liberté, de ne pas être stigmatisée ; ce qui va lui permettre de s'émanciper, de voyager : le prénom fera

office de laissez-passer. Nous assistons d'ailleurs à la naissance d'une nouvelle émigration représentée par les étudiantes.

Enfin, le sème /étrangeté/ - par opposition à celui d'/authenticité/ rattaché aux prénoms masculins – va confirmer le statut d'étrangère qu'a la femme dans la société kabyle, étrangère à sa propre famille l'empêchant de prétendre à l'héritage, étrangère à sa famille d'accueil ou d'alliance puisqu'aucun droit ne lui est accordé de part justement son statut d'étrangère.

Conclusion

Les différents parcours interprétatifs que nous avons suivis montrent que l'attribution du prénom est déterminée par la situation dénominative locale et globale. L'acte d'attribution et son interprétation permettent de repérer les caractéristiques de cette situation et définissent le sujet dénommant. Ce dernier, il faudrait le considérer plus comme une instance qu'un individu. Cette instance est construite par les différents discours qui la traversent l'amenant à accomplir l'acte dénominatif dans un sens plutôt que dans un autre.

En outre, nous avons pu constater lors de l'étude de l'échantillon de prénoms que l'aire spatio-géographique exerce une influence considérable et certaine sur l'attribution des prénoms. Se trouvant dans une aire d'influences tous azimuts la région kabyle subit des discours la plaçant tantôt en périphérie, tantôt au centre du faisceau sémantique dénominatif.

Au demeurant, la vérification des hypothèses fait ressortir les résultats suivants :

Tout d'abord, concernant la première hypothèse, il y a lieu de relever qu'effectivement l'instance dénommante se donne à lire dans l'attribution des prénoms. Sans aucun doute, le signifiant du prénom en tant qu'interprétant permet de caractériser

le paradigme idéologique de cette instance et ses préférences linguistiques. Il permet aussi de suivre son évolution, ses revirements et ses remises en cause. Par ailleurs, les sèmes afférents expliquent ses choix.

Ensuite, à propos de la deuxième hypothèse, qui est une hypothèse de travail, elle n'a été confirmée que pour le sémème «Ferroudja». C'est plutôt l'inverse de cette hypothèse qui s'est manifesté. En effet, les sémèmes relevés au département de français témoignent plus de la revendication berbère que ceux qui ont été repérés au sein du département d'amazigh. À ce sujet, numériquement, il y a plus de prénoms d'origine berbère au département de français. Du point de vue interprétatif, les sémèmes relevés dans ce département ont des signifiants qui permettent d'interpréter l'acte dénominatif comme un acte revendicatif : «Youghourta» au lieu de «Jugurtha» ou «Dihia» au lieu de «Kahina». Comment interpréter ce phénomène ?

Enfin, la troisième hypothèse a pu être confirmée. Effectivement, la situation dénomminative est définie par les paradigmes idéologiques relevant de discours que nous pourrions qualifier de nostalgiques, traditionnels, revendicatifs ou d'émancipation.

Eu égard au cadre restreint de ce travail, des pistes qui nous sont apparues lors de nos parcours interprétatifs n'ont pu être suivies. Des approches plus poussées pourraient être consacrées aux problématiques suivantes :

1° Pourquoi l'instance dénommante ne recourt-elle pas ou peu à des prénoms masculins d'origine étrangère et/ou occidentale ?

2° Quelles sont les particularités des discours idéologiques qui définissent les situations dénomminatives ?

3° Quels sont les rapports entre discours du centre et discours de la périphérie dans l'acte dénominatif ?

Ce sont là autant de questions auxquelles nous n'avons pas pu du tout répondre ou tout au moins de manière exhaustive et autant de perspectives qui peuvent être exploitées dans des recherches futures.

Bibliographie

- Akin Salih, 1999 : «Pour une typologie des processus redénommatifs», In *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la dir. de S. Akin, Publications de l'université de Rouen – C.N.R.S., pp. 33-59.
- Benramdane Farid, 2005 : «Microtoponymie de souche arabe : période médiévale –XX^{ème} siècle Étude de cas : la région de Tiaret (Tihart / Tahart)», In : *Noms et dénomination Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, coord. Farid Benramdane et Brahim Atoui, CRASC, Oran, Algérie, pp. 117-157.
- Billy P.-H., 1993, «Le nom propre et le nom sale», In *Nouvelle revue d'onomatistique*, n° 21-22, SFO, Paris.
- Boualili Ahmed, 2013 : «Le (micro)toponyme : une archéologie du savoir», In *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 165-176.
- Cheriguen F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Epigraphe, Alger.
- Cislaru G., 2005 : *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, TOME I, Sous la direction de Bernard Bosredon et co-dirigée par Sophie Moirand, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle Sciences du langage, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, Institut de Linguistique et Phonétique générales et appliquées.
- Duteil-Mougel Carine, 2004, «Introduction à la sémantique interprétative». Texto ! décembre [en ligne]. Disponible sur : < [http ://www.Revuetexto.net/Reperes/Themes/Duteil/Duteil_Intro.html](http://www.Revuetexto.net/Reperes/Themes/Duteil/Duteil_Intro.html). (Consulté le 15 avril 2015).
- Hammad Maha, 1992, «S M», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 157-176.
- Hébert L., 2004 : «Fondements théoriques de la sémantique du nom propre». Texto ! septembre [en ligne]. Disponible sur : <[http ://www.revuetexto.net/Inedits/Hebert_Nom-propre.html](http://www.revuetexto.net/Inedits/Hebert_Nom-propre.html)>. (Consulté le 23 avril 2015).

- Hébert Louis, 1995, *Nom propre et sémantique interprétative ; sens et signification du nom propre dans le texte littéraire*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1995.
- Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck) (538 p.).
- Kripke S., 1982, *La logique des noms propres*, Minuit, Paris,.
- Molino Jean, 1982, «Le nom propre dans la langue». In *Langages* n° 66, pp. 5-20.
- Nogues Renaud, 1992, «Fonctions du patronyme et effets dans la clinique», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 23-30.
- Nusinovici Valentin, 1992, «Le névrosé est un sans nom», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 99-108.
- Raczymow Henri, 1992, «Proust et les jeux du nom propre», In *Le trimestre psychanalytique*, N° 1/1992, Actes des journées de Paris 25 et 26 mai 1991, *Le patronyme*, pp. 37-44.
- Rastier F., 1990, «Signification et référence du mot», In *Modèles linguistiques*, n°24, 61-82.
- Rastier F. et al. 1994, *Sémantique pour l'analyse*, Masson, Paris.
- Rastier F., 1996, *Sémantique interprétative*, PUF, Paris, [1^{ère} éd.1987].
- Rastier F., 1999, «Pour une sémiotique sans ontologie», In *Eloquio des senso*, a cura di Pierluigi Basso e Lucia Corrain, Costa & Nolan, Milan, pp. 213-240.
- Rastier F., 2001, *Arts et sciences du texte*, PUF, Paris.
- Rasiter F., 2004, «Doxa et lexique en corpus - pour une sémantique des idéologies». *Texte !* décembre, [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inédits/Rastier/Rastier_Doxa.html>. (Consulté le 23 avril 2015).
- Rastier F., 2005, «La microsémantique». *Texte !* [en ligne], juin, vol. X, n°2. Disponible sur < http://www.revetexto.net/Inédits/Rastier/Rastier_Microsémantique.html >. (Consulté le 23 avril 2015).
- Siblot Paul, 1987, «De la signifiante du nom propre». In *Cahiers de praxématique*, n°8, *Théories et fonctionnements du nom propre*, pp. 97-114.

- Sini Chérif, 2013 : «Paroles de parents kabyles à propos des prénoms à attribuer aux enfants», In *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 155-164.
- Vaxelaire J.-L., 2007, «Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres». In *Texto !* avril, vol. XII, n°2, (consulté le 19 avril 2015).
- Vaxelaire Jean-Louis, 2010 : «Étymologie, significations et sens des noms propres». In *Texto !* juillet, vol. XV, n°3, (consulté le 19 avril 2015).
- Yermèche O., 2008 : *Les anthroponymes algériens : Etude morphologique, lexicosémantique et sociolinguistique*, sous la direction de Foudil Cheriguen, Tome I, Thèse de doctorat en linguistique, Université de Mostaganem, Faculté des Lettres et des Arts, Département de français, Mostaganem, Algérie.
- Yermèche Ouerdia, 2002 : «Le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale», *Insaniyat* 17/18, CRASC, Oran, Algérie, pp. 97-110.